

BAREME DES HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Tarifs entendus toutes taxes comprises



HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

GESTION COURANTE

Sur les encaissements T.T.C. 7,20%

ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Frais de support par trimestre T.T.C. 5,00 €
Frais pour l'état préparatoire à la déclaration fiscale T.T.C. 19,00 €
Déclaration TVA (par trimestre) T.T.C. 25,00 €
Supplément pour acompte mensuel (sur les encaissements) T.T.C. 1,20%

REPRESENTATION, TRAVAUX ET PROCEDURES

Gestion de sinistres, suivi commission de conciliation, représentation du mandant, suivi travaux sans responsabilité de maîtrise d'œuvre, contentieux hors assurance loyer impayé l'heure T.T.C. 75,00 €

BAUX SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989

Honoraires facturés au propriétaire à minima équivalent à ceux incombant au locataire, montants TTC au taux de TVA 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail /m2 8,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux /m2 3,00 €
Honoraires d'entremise et de négociation /m2 3,00 €

BAUX GARAGES, PARKINGS

Honoraires correspondant à 2 mois de loyer hors charges

BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES

Rédaction du bail - sur le montant hors charges du loyer annuel T.T.C. 6,00%
Honoraires de location - sur le montant hors charges du loyer annuel T.T.C. 6,00%

DIVERS

Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques T.T.C. 19,00 €

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

BAUX SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N°89-469 du 6 JUILLET 1989

Honoraires facturés au propriétaire à minima équivalent à ceux incombant au locataire, montants TTC au taux de TVA 20% susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail /m2 8,00 €
Honoraires de réalisation de l'état des lieux /m2 3,00 €
Avenant - montant TTC T.T.C. 150,00 €

BAUX GARAGES & PARKINGS

Honoraires correspondant à 2 mois de loyer hors charges

BAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS & DEROGATOIRES

Rédaction du bail - sur le montant hors charges du loyer annuel T.T.C. 6,00%
Honoraires de location - sur le montant hors charges du loyer annuel T.T.C. 12,00%
Renouvellement - sur le montant hors charges du loyer annuel T.T.C. 6,00%

Pour information

LES HONORAIRES ET FRAIS DE GESTION SONT ENTIEREMENT DEDUCTIBLES DES REVENUS FONCIERS

BAREME DES HONORAIRES SUR LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

7,5 % TTC sur les transactions inférieures à 100 000 €
7 % TTC sur les transactions entre 100 001 et 200 000 €
6 % TTC sur les transactions supérieures à 200 001 €
Garage ou parking : somme forfaitaire de 1 500 € TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur et comprennent la rédaction du compromis de vente.

ESTIMATION

Appartement : 120 € TTC

Maison : 180 à 240 € TTC (suivant importance de la propriété)